

Le Mémoire de Recherche



Quel que soit leur choix d'option, le Master 1 engage tous les étudiants, y compris ceux ayant opté pour un cursus en alternance, dans une réflexion approfondie sur les nouvelles pratiques concernées par le champ des Sciences de l'Information et de la Communication (S.I.C.). Un Atelier de Méthodologie (20h) ainsi qu'un Séminaire de recherche (30h) permettent d'effectuer un suivi des travaux engagés par l'étudiant. La recherche effectuée donne lieu à l'élaboration d'un mémoire qui est présenté lors d'une soutenance devant un jury. La notation du mémoire comprend une note de séminaire, une note d'oral (soutenance) et une note d'écrit (mémoire). Au regard de l'obtention du Master 1, l'ensemble de ces notes représente un total de **18 crédits**.

La note d'intention et le sujet du mémoire

L'inscription en **Master 1 Lettres-Langues-Arts, mention : Information, Communication et Culture** est liée à la présentation d'un projet de Mémoire de recherche. Après avoir mené durant l'été un travail de réflexion et effectué des lectures préparatoires, l'étudiant déposera avant la rentrée une note d'intention (cf. date auprès du secrétariat). A cet égard, l'*Introduction aux sciences de la Communication. Textes fondamentaux* de Daniel Bounoux, (Editions La Découverte, Paris, 1998) constitue une source d'inspiration et de références incontournable. Cette note indique *les grandes lignes d'un sujet*, étayées par une quinzaine de références bibliographiques (dossier de 3-4 pages).

Il est bien évident que, dès la présentation de sa note d'intention, l'étudiant doit témoigner de lectures centrées sur sa recherche dont il ne pourra qu'étendre les références au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux au cours du Master 1.

Attention : la note d'intention intervient dans la notation de l'Atelier de méthodologie. De plus, la qualité de cette note et le respect de la date de sa remise favorisent l'accès de l'étudiant à l'atelier de son choix.

Par la suite, cette note d'intention voit son sujet précisé, voire réorienté, au cours de l'atelier. Le choix définitif du sujet du mémoire doit être approuvé par le directeur de recherche. Une fiche de dépôt de sujet doit être remise à l'administration en décembre.

L'Atelier de méthodologie et le Séminaire

L'élaboration du mémoire de recherche doit faire l'objet d'un suivi dans le cadre d'un Atelier de méthodes et de projets et d'un séminaire. S'inscrivant dans la lignée des séminaires de recherche caractéristiques des cursus antérieurs au LMD, « l'Atelier » insiste sans doute davantage sur l'acquisition des outils et l'entraînement à la pratique de la recherche. Chaque atelier est dirigé par un enseignant chercheur titulaire du département (cf. la liste des directeurs pp 14 à 18) et correspond donc à un champ de recherche spécifique. Il appartient à l'étudiant, dès le début de l'année, après avoir eu la possibilité au cours des premières semaines de visiter plusieurs ateliers, de faire rapidement son choix en considérant attentivement l'adéquation possible entre le thème de ses recherches et les centres d'intérêt du directeur responsable de l'atelier choisi. Pendant le séminaire, l'étudiant bénéficiera d'un suivi plus personnalisé.

Les **redoublants** doivent aussi s'inscrire dans un atelier auprès du directeur de recherche concerné. Mais en fonction de l'état d'avancement de leurs travaux, ils peuvent être autorisés à ne suivre que 3 séances.

L'assiduité et la participation active de l'étudiant à l'Atelier qu'il a choisi, comme au Séminaire, sont obligatoires et font l'objet d'une notation entrant dans la moyenne du Mémoire de Recherche et de l'unité de l'Atelier. Cette note entre en jeu dans la détermination de la mention finale attribuée par le jury en Master 1.

La direction de recherche

L'étudiant choisit un directeur de recherche (voire deux directeurs en cas de co-direction) qui le guidera au fur et à mesure du développement de son travail. Le directeur peut être ou non le responsable de l'Atelier dans lequel il est inscrit. Dans le cas où l'orientation de recherche ou la spécificité de son objet supposerait de faire appel à un spécialiste d'une autre discipline, le travail sera aussi de toute façon suivi, parallèlement, par un enseignant en sciences de l'information et de la communication.

Votre mémoire sera dirigé par l'un des enseignants chercheurs titulaires du département A.C.L. Chacun d'eux représente une orientation de recherche et des champs de recherche particuliers. Vous pouvez dès à présent réfléchir à la personne dont les recherches correspondent le mieux à vos propres préoccupations (cf. pages 9 à 11).

La soutenance

La soutenance du mémoire n'est pas subordonnée à l'obtention des autres unités d'enseignements du Master 1.

Attention : la possibilité qui était offerte aux étudiants jusqu'à l'année scolaire 2006-2007 de soutenir en septembre n'est plus en vigueur. Pour que le diplôme soit validé au titre de l'année universitaire 2007-2008, la soutenance devra donc avoir lieu avant la fin du mois de juin 2008. Le mémoire doit parvenir aux membres du jury **un mois** avant la date de soutenance. **Au-delà, les droits d'inscription doivent être repayés pour l'année suivante.** Ce mémoire doit représenter un document de cent pages environ, avec, au minimum, une quarantaine de références bibliographiques.

Le jury se compose du ou des directeurs de recherche auxquels est adjoint un assesseur. Sa composition peut être élargie à d'autres enseignants ou à des professionnels (ces derniers ont un avis consultatif). La soutenance est publique. Le mémoire doit être fait en **cinq** exemplaires :

- un pour l'étudiant,
- un pour le directeur de recherche,
- un pour l'assesseur.
- un exemplaire pour la bibliothèque de section,
- un exemplaire destiné à la bibliothèque universitaire

Les deux derniers exemplaires de ce Mémoire doivent être impérativement déposés **quinze jours avant** la soutenance au secrétariat du département ACL. **De ce dépôt dépend la validation de la soutenance.**

A la fin de la soutenance, les membres du Jury remplissent et signent un Procès-verbal de Soutenance et vérifient le dépôt de sujet remis en décembre. Si celui-ci est différent, l'étudiant doit remplir un nouvel imprimé avec son sujet définitif.